

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
MSHPS — Maison des sciences de l'Homme
Paris-Saclay

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

CNRS

Université Paris-Saclay

ENS Paris-Saclay

Université Versailles Saint-Quentin

Université d'Évry

CEA

CentraleSupélec

IMT-BS

Inrae

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E

Rapport publié le 07/04/2025



Au nom du comité d'experts :

Sophie Chiari Lasserre, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de la MSH.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Sophie Chiari Lasserre, UC2A — Université Clermont Auvergne & Associés, Clermont-Ferrand

Experts :

Mme Sophie Chiari Lasserre, UC2A — Université Clermont Auvergne & Associés, Clermont-Ferrand

Mme Frédérique Mélanie, Centre national de la recherche scientifique, Montrouge

Mme Laetitia Ogorzelec-Guinchard, UFC — Université de Franche-Comté, Besançon

M. Vincent Tiffon, AMU — Aix-Marseille Université, Marseille (représentant du CNU)

REPRÉSENTANTS DU HCÉRES

Mme Françoise Lestage et M. Francis Prost

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Delphine Placidi-Frot, VP recherche, Université Paris-Saclay

Philippe Maître, ENS Paris-Saclay

Lionel Maurel, DAS CNRS,

Guillaume Tiffon, VP Recherche Université Évry

Alexis Constantin, VP Recherche, Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

CARACTÉRISATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

- Nom de la Maison des Sciences de l'Homme : Maison des sciences de l'Homme Paris-Saclay
- Acronyme de la Maison des Sciences de l'Homme : MSH Paris-Saclay
- Label et numéro actuels : UAR3683
- Composition de l'équipe de direction : M. Pierre GUIBENTIF

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA MSH ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

L'idée de La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris-Saclay a germé dans les années 2010. Elle a été créée en 2015, parallèlement au département SHS de l'Université Paris-Saclay, par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS) du CNRS, les universités du territoire, et le Réseau national des Maisons des sciences de l'homme (RnMSH). En septembre 2016, le nouveau directeur a mis en place les structures de gouvernance de sa MSH et a demandé aux unités de participer à la programmation de ses activités. Des appels à projets paraissent pour la première fois en 2017. En juillet 2018, André Torre (directeur de recherche à Inrae) devient directeur de la MSH Paris-Saclay. À partir de 2020, la MSH Paris-Saclay s'est installée dans les locaux de l'ENS Paris-Saclay sur le plateau du Moulon. En 2020, Pierre Guibentif (professeur titulaire à l'Institut universitaire de Lisbonne) lui succède. Il est accompagné par Maryse Bresson, directrice adjointe jusqu'au début de l'année 2022, et par Yara Hodroj (secrétaire générale). En 2023, le COPIL ouvre un appel à candidatures à la direction de la MSH Paris-Saclay, à la suite duquel Sébastien Oliveau, ancien directeur de l'IR* Progedo (2018-2023), est nommé directeur début mars 2024, pour assurer l'intérim.

La direction de la MSH Paris-Saclay est une direction à temps plein, son directeur bénéficiant d'une décharge totale.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE ET SITUATION DE LA MSH DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE DES TUTELLES

La MSH Paris-Saclay se distingue par le grand nombre de ses tutelles : elle évolue donc dans un environnement de recherche pluriel et complexe, marqué par une interdisciplinarité forte. Elle a cinq tutelles principales : le CNRS, l'Université Paris-Saclay, l'ENS Paris-Saclay (où se situent les locaux de la MSH, couvrant une surface de 260 m²), l'Université Versailles Saint-Quentin, et nouvellement l'Université d'Évry. Elle a également quatre tutelles secondaires : le CEA, CentraleSupélec, IMT-BS et Inrae. Le document d'autoévaluation fait par ailleurs apparaître un engagement inégal d'une tutelle à une autre, ce qui n'est pas surprenant en soi, mais ce qui souligne l'importance et l'intérêt du maintien d'un dialogue fluide et constant entre la MSH et ses diverses tutelles.

Dans ce contexte, la MSH décline sa forte interdisciplinarité autour de trois axes thématiques : « Numériques et humanités », « Environnement, territoires et santé », « Transition et innovation ». La MSH Paris-Saclay s'implique fortement dans la politique de développement durable menée par ses tutelles. Par ailleurs, l'axe « Transitions et innovation » est tout particulièrement lié à la mise en place de l'Université Paris-Saclay en tant qu'établissement d'enseignement supérieur.

Cette MSH est par ailleurs investie dans une mission de science ouverte en matière d'édition (la MSH accompagne notamment 4 revues), qui répond à l'engagement de ses tutelles dans ce domaine. Au cours du mandat évalué, la MSH Paris-Saclay, malgré le soutien relativement important de son environnement scientifique, n'a jamais été impliquée dans la mise en œuvre des PEPR à composante SHS de ses tutelles, ce qui laisse entrevoir une marge de progression potentielle.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA MSH

SHS — Sciences humaines et sociales
SHS7 : Espace et relations homme/milieus
SHS2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques
SHS1 : Marchés et organisations
SHS5 : Cultures et productions culturelles

EFFECTIFS PROPRES DE LA MSH

L'équipe a beaucoup changé tout au long de la période de référence. On dénombre huit personnels au total, direction incluse. En effet, outre son directeur, à savoir Pierre Guibentif pour la durée du mandat évalué, l'unité comprend (selon la liste fournie, arrêtée au 31 décembre 2023) :

- Elsa Bansard, ingénieure de recherche, MSH ;
- Lison Burlat, éditrice CNRS ;
- Thierry Cayatte, graphiste et chargé de communication ;
- Cristelle Celton, assistante administrative et financière CNRS ;
- Flavie Lavallée, éditrice ;
- Shuel-Ying Liao, ingénieur d'étude à la PUD ;
- Ariane-Cécile Tom, chargée de projets ;

Ces sept personnels font fonctionner les six pôles de la MSH (1/ projets, 2/ recherche, 3/ plateforme, 4/ éditorial, 5/ communication, 6/ administratif et financier), fonctionnement qui, de l'extérieur, peut sembler un peu tubulaire. On constate donc des ressources humaines relativement restreintes (le pôle édition étant le seul à bénéficier de 2 personnels), qui parviennent néanmoins à agir efficacement au sein de ces six pôles.

L'instabilité qui a caractérisé l'équipe pendant le mandat évalué donne désormais lieu à une stabilisation progressive. La situation du personnel non titulaire est en effet en voie d'amélioration : sur quatre CDD octroyés à l'origine par le CNRS, deux sont devenus des CDD de trois ans, et deux ont été CDIés par l'Université Paris-Saclay. Enfin, la secrétaire générale qui avait quitté la MSH Paris-Saclay en novembre 2023 a été remplacée en mai 2024 par Fabrice Demarthon.

AVIS GLOBAL SUR LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Évoluant au cœur d'un environnement complexe, la MSH Paris-Saclay s'est consolidée lors du mandat évalué et est désormais bien identifiée dans son paysage institutionnel. Elle joue un important rôle de soutien auprès des 38 laboratoires qu'elle fédère, et a, jusqu'à présent, surtout privilégié une logique d'appels à projets qui a permis de cibler des laboratoires en quête de dotations complémentaires pour mener à bien leurs projets de recherche. De manière quelque peu inévitable au vu du grand nombre d'unités rassemblées par la MSH Paris-Saclay, les 28 disciplines des laboratoires partenaires au cours de la période évaluée sont inégalement représentées dans les projets labellisés MSH. Néanmoins, la politique volontariste menée par la direction actuelle est très pertinente et adaptée aux besoins des laboratoires : le personnel sera amené à sortir progressivement des murs de sa structure pour aller rencontrer chercheurs et enseignants-chercheurs sur leurs différents sites.

Au cours du mandat évalué, deux projets se sont avérés particulièrement marquants, car ils incarnent bien la valeur ajoutée de la MSH en matière d'appui à la recherche : 1/ « Transatlantic cultures », à savoir l'étude des relations culturelles entre Amérique, Afrique et Europe par des historiens et des civilisationnistes anglophones venus à la MSH à l'issue de leur financement ANR, pour être finalement labellisés « projet de recherche international » par le CNRS pour cinq ans (IRP) ; 2/ « Les moines voyageurs : les itinéraires des rouleaux des morts au prisme des systèmes d'information géographique », projet en lien avec les humanités numériques qui a d'abord été financé par la MSH avant d'obtenir un financement Émergence ANR.

De toute évidence, la MSH Paris-Saclay, qui décroïsonne progressivement ses pôles, suit une trajectoire positive et dynamique, et doit se donner pour enjeu de mobiliser les unités qu'elle regroupe au-delà de la politique d'appels à projets qui a été la sienne et qui a permis l'éclosion de projets interdisciplinaires, variés et novateurs. Cette MSH possède également un fort potentiel dans le domaine des sciences participatives, ou citoyennes, qui lui permettra à terme de s'ancrer davantage encore dans son territoire. La constitution d'un conseil scientifique faisant une place centrale à des membres extérieurs sera une étape importante de son développement futur. En l'état, la MSH Paris-Saclay structure déjà véritablement les recherches en SHS sur le plateau de Saclay, et son implication récente dans l'AMI SHS a permis de montrer son efficacité et sa force de frappe auprès de partenaires locaux et nationaux. Elle est désormais une interlocutrice incontournable dans le champ des humanités et des sciences sociales.

ÉVALUATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

L'évaluation du Hcéres lors de la campagne 2018-2019 avait présenté une appréciation globalement positive du bilan d'activité de la MSH Paris-Saclay, assortie cependant de réserves concernant sa capacité fédérative au niveau local, sa logique d'implication territoriale ainsi que l'originalité des orientations retenues au niveau des axes thématiques dans le contexte régional et national de la recherche. Les éléments fournis dans le rapport d'autoévaluation indiquent que ces différents points de vigilance ont été pris en considération dans un contexte pourtant complexe, marqué par :

- de nombreux changements institutionnels : entrée en vigueur le 01/01/2020 de la nouvelle Université Paris-Saclay qui succède à l'Université Paris Sud comme tutelle principale, mise en place de nouvelles *Graduate Schools* ;
- des changements de gouvernance (Maryse Bresson et Pierre Guibentif assurent une direction collégiale de 2020 à février 2022, Pierre Guibentif assure seul la direction jusqu'à son départ à la retraite, puis Sébastien Oliveau nommé directeur en mars 2024) ;
- une équipe presque entièrement renouvelée au cours du mandat ;
- l'irruption de la pandémie de la covid 19 au printemps 2020, qui a affecté considérablement les activités de la MSH.

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

Le bilan de l'objectif 1 (« affirmer l'identité scientifique ») présente des résultats équilibrés pour chacun des trois axes thématiques : Numériques et humanités, Environnement, territoires et santé, Transition et innovation. Cet objectif 1, qui subsume les huit autres objectifs, s'appuie donc sur ces trois axes qui, sans être spécifiques à cette MSH, recouvrent les objectifs globaux qui lui sont assignés. Le périmètre disciplinaire extrêmement large, ainsi que le nombre important de partenaires et de tutelles, expliquent largement le caractère plus transversal qu'identitaire des axes thématiques. *In fine*, l'objectif supérieur étant de favoriser les conditions de la recherche interdisciplinaire, le nombre « d'Appels excellence » entraînant des partenariats multiples démontre une dynamique évidente.

L'objectif 2 est adossé au pôle Édition, doté de deux personnels (contrairement aux autres pôles), du fait d'une activité particulièrement dense.

L'objectif 3 (« mise en place du pôle Plateforme ») se solde par l'inauguration de la PUD (Plateforme Universitaire de Données), Paris-Saclay, et le recrutement d'un personnel pour développer une plateforme Humanités numériques (avec financement d'un équipement COVADO-SHS). On relève dans le rapport le rappel des priorités fixées par le rapport d'autoévaluation : développement des plateformes DATA, SCRIPTO, AUDIO-VISIO et SPATIO qui devraient à terme (sans précision de date) être accueillies par la plateforme « Humanités numériques ». En revanche, le DAE ne précise pas l'état des réflexions concernant l'émergence possible (ou non) d'une plateforme du type COGITO. On relève la participation à un dispositif éditorial en science ouverte (piloté par l'Université de Paris-Saclay) ainsi que d'un dispositif « Transatlantic Cultures ». LA MSH vient par ailleurs en appui aux projets HUMAVOX_RS et IM-CASDI, et propose un accompagnement adapté et pertinent dans le développement d'une plateforme destinée à favoriser l'intégration d'une communauté internationale des spécialistes du design.

Le bilan de l'objectif 4 (concernant le développement d'une offre de formation à la recherche) apparaît quant à lui relativement modeste.

L'objectif 5 (« s'engager dans l'effort de recherche »), en réponse notamment à la mission inscrite dans la convention de « contribuer à établir des liens entre la recherche et son environnement social », est par ailleurs une vocation dictée au niveau national avec la thématique « science avec et pour la société ». Cet objectif apparaît au cœur de la stratégie de la MSH, face aux problématiques urgentes liées à la crise climatique. Les trois axes thématiques répondent plutôt bien à cet objectif dont l'accélération s'est faite sentir du fait de la crise sanitaire de la covid 19.

L'objectif 6 (l'interdisciplinarité dans les SHS) sous-tend toutes les UAR du RnMSH, et il est bien atteint par la MSH Paris-Saclay.

L'objectif 7 (sur le lien de la recherche avec son environnement social) s'accomplit principalement dans l'avancement du projet « Des territoires et leur université » et dans la participation aux Villages des Sciences 2022 et 2023. Il sera intéressant de constater sa bonne évolution lors du prochain mandat.

L'objectif 8 (à savoir, le renforcement des ressources humaines) est en bonne voie ; il reste à pérenniser les postes et à fidéliser les collaborateurs. L'équipe des personnels d'appui s'avère très soudée, solidaire et parfaitement consciente des missions, des points d'attentions, et des forces de la structure.

L'objectif 9 (sur le renforcement des moyens de gouvernance) est autoévalué comme devenant au fil du contrat la priorité de la MSH Paris-Saclay, à juste titre (voir objectif 8). La gouvernance s'appuie sur trois dispositifs complémentaires et efficaces : 1/ le comité de pilotage qui se réunit deux fois par an ; 2/ le conseil scientifique, absent lors du mandat évalué, mais qui a été mis en place en 2024 et qui pourrait être davantage constitué de membres extérieurs aux tutelles ; 3/ Le CorDiResp qui doit notamment réunir les directeurs de laboratoire, et qui, en l'état, peine à fonctionner au niveau des deux comités cités précédemment, car il est de toute évidence difficile de mobiliser l'ensemble des directions des unités fédérées.

La dynamique d'ensemble est à souligner, même si la synergie d'ensemble n'est pas totalement au rendez-vous dans la mesure où tous les laboratoires (qui sont extrêmement nombreux) n'ont pas le même niveau d'implication dans la réalisation des différents objectifs. Une attention particulière auprès des laboratoires moins impliqués pourrait devenir un point de vigilance des prochaines années. La pandémie de la covid19 peut être à l'origine de l'éloignement de certains laboratoires, mais sans doute ne suffit-elle pas à expliquer le relatif désintérêt de certaines unités de recherche.

PERTINENCE DE L'ORGANISATION ET DE LA GOUVERNANCE DE LA MSH AU REGARD DE SES OBJECTIFS, DE SES MISSIONS ET DE SES RESSOURCES

La MSH est organisée en six pôles, Projet, Recherche, Plateforme, Communication, Administratif et financier, auxquels s'ajoute un service éditorial qui a en charge la publication de la collection « actes » et l'accompagnement de quatre revues (*Terrain & travaux*, *L'Homme et la Société*, *Biens symboliques/Symbolic Goods*, *Droit & Société*). Cette structuration en six pôles opérationnels est efficace, conforme aux neuf objectifs affichés et aux principes organisationnels des MSH, mais peut donner l'impression d'une organisation en silo des activités. Aujourd'hui néanmoins, il existe une réelle interactivité entre ces différents pôles. À l'avenir, avec une montée en puissance du volume d'activité, une nouvelle structuration pourrait s'avérer nécessaire. Au cours du mandat évalué, la fragilité du pôle administratif et financier vient de la difficulté à pérenniser le personnel recruté. Si la stratégie globale de recrutement est en phase avec la pérennisation des six pôles, la gouvernance a été fragilisée du fait du manque de stabilité des personnels d'encadrement. Si l'on ajoute à cela l'absence de secrétariat général durant six mois, les conditions réelles de continuité de service sont à consolider. De manière plus générale, les ambitions affichées semblent dépasser les ressources humaines de l'UAR.

Le pôle communication et médiation est un pôle largement transversal, au service de l'ensemble des missions et des actions de la MSH. De ce fait, au cours du contrat, ce pôle s'est avéré structurant et a participé à la dynamique collective des personnels d'appuis.

Le pôle Plateforme est en forte phase de croissance, du fait de l'inscription importante des MSH dans le domaine des Humanités numériques. Le personnel d'appui, très engagé dans ce pôle, risque de se trouver assez vite en situation de fragilité si les projets se multiplient dans les années à venir. Une attention particulière serait donc nécessaire pour accompagner la montée en puissance des activités dépendantes de ce pôle.

Concernant le pôle Recherche, la MSH peut s'appuyer sur des programmes d'AAP de « plusieurs centaines de milliers d'euros annuels » provenant de l'index de l'Université Paris-Saclay. L'accompagnement des chercheurs dans la réponse aux AAP est jugé perfectible, mais les conditions financières sont réunies pour répondre aux objectifs de la MSH en matière de synergie entre les laboratoires et de valorisation de l'interdisciplinarité. La liste des projets montre l'envergure de la MSH Paris-Saclay, tant sur le quantitatif que sur la diversité des sujets traités. Le volet « transition culturelle » (de l'Axe 3 « transition, innovation ») est particulièrement actif, ainsi que le volet « SHS en transition ». Le versant « Innovation » de cet axe 3, en revanche, semble un peu en retrait. On observe enfin une augmentation significative du taux d'approbation des projets pour le contrat 2020-2024 au regard des années précédentes : il conviendra d'observer si, avec l'installation d'un Conseil Scientifique, ce taux reste le même après le mandat évalué.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

Le principal outil de la politique d'animation scientifique de la MSH Paris-Saclay est son dispositif d'appels à projets articulé aux trois axes thématiques actuellement retenus par la MSH (Numérique et humanités, Environnement, territoire et santé, Transitions et innovation). Présents depuis sa création, ils structurent son activité tout en lui apportant une certaine liberté qu'il convient de préserver. Ces thématiques permettent d'y classer la majorité des projets (même s'il peut s'avérer difficile, dans certains cas, de relier un projet à une thématique précise), et elles sont suffisamment ouvertes pour permettre l'intégration de nouveaux sujets, tels que l'intelligence artificielle par exemple.

Les appels à projets permettent aux chercheurs de candidater et d'obtenir des financements pour des projets SHS ou interdisciplinaires, les appels « excellence » étant particulièrement destinés à l'émanation de l'interdisciplinarité. L'interdisciplinarité de la MSH Paris-Saclay consiste non seulement en des échanges entre SHS et d'autres disciplines (sciences de la vie, sciences exactes, sciences de l'ingénieur), mais aussi en des relations entre les SHS entre elles. Cette thématique, commune à toutes les autres MSH du territoire, a fait l'objet d'un numéro hors-série dans la collection Actes (n° 5). Pour favoriser toujours plus cette interdisciplinarité, il existe déjà un très grand nombre d'appels à projets.

Au début de la période de référence, ce dispositif comprenait cinq types d'appels :

- Des appels à projets de recherche « émergence » (jusqu'à 10 k€ par projet), « maturation » (jusqu'à 25 k€ par projet) et « excellence » (dans l'ordre de 100 k€ par projet, généralement financés en partenariat avec d'autres entités d'appui à la recherche) ;
- Des appels à projets de workshops (jusqu'à 5 k€ par événement) ;
- Des appels à projets de séminaires (jusqu'à 5 k€ par séminaire).

Entre 2021 et 2022, ce dispositif a été complété par deux nouveaux types d'appels :

- Appui à l'édition ou à la traduction scientifique (jusqu'à 3 k€ par projet éditorial) ;
- Appui à des invitations de chercheurs (jusqu'à 3 k€ par invitation).

Ces différents types d'appels sont publiés chaque année par le biais de trois vagues successives. Le montant du financement annuel moyen, sur la période examinée, est de l'ordre de 260 k€.

Le fonctionnement de ce dispositif a été marqué par trois circonstances :

- 1/ L'irruption de la pandémie de la covid-19 en mars 2020 qui a entraîné, au niveau de la MSH Paris-Saclay, une baisse significative du nombre de réponses aux différents appels à projets en 2020 et 2021 ;
- 2/ Le non-renouvellement (en juin 2020) d'un poste d'IR affecté aux activités liées à la mise en œuvre et au suivi des appels à projets. Ce n'est qu'en avril 2022 qu'un recrutement a permis d'engager un travail d'inventaire systématique et de suivi des projets labellisés depuis la mise en place des appels en 2017 ;
- 3/ Pendant la plus grande partie de la période de référence, la MSH Paris-Saclay s'est trouvée en attente de sa convention de renouvellement, ce qui l'a privée d'un instrument permettant d'identifier clairement les laboratoires partenaires ainsi que les dynamiques de recherche sur son périmètre.

Au cours de la période de référence, la MSH Paris-Saclay indique avoir reçu 327 projets (dont 253 ont été acceptés). Considérant le nombre des laboratoires partenaires (38) et celui des chercheurs en SHS dans son périmètre (autour de 1200), une augmentation du nombre des réponses aux appels pourrait être envisagée par un renouvellement de la communication concernant les différentes vagues d'appels en direction des chercheurs et de leurs équipes.

L'analyse des projets labellisés au cours de la période de référence fait apparaître :

- Un déséquilibre (quelque peu inévitable, il est vrai) relatif à l'implication des laboratoires : Le CHCSC est impliqué dans 49 projets, alors qu'en moyenne les laboratoires partenaires le sont dans un peu plus de huit projets. On trouve en deuxième place l'IDHES, impliqué dans 34 projets. Suit un groupe de quatre laboratoires impliqués chacun dans une vingtaine de projets : le PRINTEMPS, l'ISP, le laboratoire EST et le DYPAC.
- Sept laboratoires n'interviennent (comme « porteur » ou « partenaire ») dans aucun des projets considérés ; et cinq dans un seul projet.
- Les disciplines les mieux représentées dans le portage des projets labellisés sont l'histoire et la sociologie ;
- Les relations les moins développées concernent les laboratoires de droit et le laboratoire de design.

Les 48 relations entre laboratoires établies par la composition des équipes porteuses correspondent approximativement à 7 % de l'ensemble des 703 relations théoriquement possibles entre les 38 laboratoires partenaires. Il y a là un potentiel d'augmentation des relations entre ces laboratoires dont pourrait se saisir la MSH Paris-Saclay dans les années à venir. Il faut cependant noter l'implication, dans le portage des projets, de 123 laboratoires et autres entités extérieures au périmètre des laboratoires partenaires : la MSH favorise donc avec succès l'inscription de la communauté SHS de son périmètre dans un ensemble plus vaste.

Par ailleurs, si les thématiques de nombreux projets lauréats sur la période confirment la pertinence des trois axes définis en 2017, plusieurs projets pointent aussi en faveur d'une révision de l'éventail des axes (il s'agit notamment de projets dont les objets interrogent la démarche scientifique elle-même ainsi que la dimension réflexive des pratiques de recherche). C'est dans un tel effort de révision — des axes eux-mêmes, mais aussi, plus fondamentalement, d'une structuration en axes peu favorable à l'émergence de projets dans le contexte propre à l'environnement de la MSH Paris-Saclay — que s'engage actuellement la nouvelle direction.

Bien qu'ils semblent avoir primé, les appels à projets ne sont pas le seul moyen dont dispose la MSH pour réaliser sa mission d'animation scientifique. Elle a engagé des activités visant à favoriser les rencontres entre les chercheurs du périmètre et à valoriser les initiatives scientifiques (ateliers, séminaire sur le travail, accompagnement au montage de projets, développement d'infrastructures, accompagnement dans la valorisation). Deux éléments devraient venir renforcer ces activités au cours du mandat de la nouvelle direction, à savoir le recrutement d'une IR affectée à la promotion des recherches interdisciplinaires, et l'élaboration d'un

projet structurant sur les territoires et leurs universités, susceptible de favoriser l'implication des acteurs locaux et de promouvoir les principes fondateurs de la MSH (interdisciplinarité et transdisciplinarité, science avec et pour la société, science participative).

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

La MSH Paris-Saclay fédère ses laboratoires principalement par ses appels à projets, qui sont très diversifiés. Au fil des années, elle a augmenté et diversifié davantage encore ses appels à projets, passant de quatre (en 2017) à sept (en 2022), ce qui témoigne de son dynamisme. Il conviendrait néanmoins de ne plus multiplier ces appels, déjà très nombreux.

La MSH a réagi à la suite de la chute des réponses à ses appels à projets lors de la pandémie (à l'aube de l'été 2020) par un appel à projet « flash » qui lui a permis de redynamiser son attractivité : cela témoigne de ses capacités d'adaptation, de créativité et de réactivité.

Outre ces problèmes liés à la pandémie, les problèmes de ressources humaines (RH) et de délai de renouvellement de convention auraient pu enrayer le dynamisme de l'équipe. Soulignons donc ici qu'au contraire, son adaptabilité et sa politique volontariste lui ont permis de retrouver en 2023 la même quantité de réponses aux appels à projets qu'en 2018.

Sur la période de six ans observée, 77 % de projets reçus ont été acceptés, ce qui représente un nombre important de publications (162), de communications (193), de partenariats (84). Cependant, comme le comité l'a déjà relevé plus haut, un petit nombre de laboratoires dans le périmètre de la MSH ne répondent pas aux appels d'offres, ce qui reste un point de vigilance. Les projets eux-mêmes se présentent sous différentes formes : certains sont portés par plusieurs laboratoires SHS, tandis que d'autres émanent d'un seul laboratoire SHS, avec des laboratoires partenaires externes. Cette diversité complique non seulement le relevé quantitatif des disciplines par projet, mais aussi l'interprétation des tendances.

L'organisation en pôles de la MSH Paris-Saclay a pu stimuler jusqu'à présent la dynamique de création de divers objets de recherche. Le pôle éditorial de la MSH, par exemple, soutient et valorise les colloques qui sont organisés au sein de la MSH grâce à des publications dans la collection *Actes*, avec onze numéros sur la période 2018-2023. Le pôle projet, en collaboration avec les laboratoires partenaires, organise des workshops, séminaires, et groupes de travail. Le pôle communication et le pôle administratif jouent également un rôle crucial en assurant la visibilité, la diffusion et la gestion technique et financière des événements organisés. Cependant, la répartition géographique et le grand nombre de laboratoires partenaires rendent difficile, voire impossible, la quantification précise de chacun de ces événements.

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Les dispositifs de recherche mis en place pour la MSH Paris-Saclay s'organisaient concrètement autour de six pôles. Depuis l'été 2024, elle en compte cinq : la fusion en un pôle « projet et recherche » des pôles « projets » et « recherche » apparaît particulièrement pertinente pour diminuer la logique en silos qui émanait de ces séparations strictes entre « projets » et « recherche ».

Les pôles plateformes, service éditorial et communication adoptent des méthodes et des outils bien adaptés à la pérennisation et à la valorisation de la recherche. Chaque publication dans la collection *Actes* se voit attribuer un DOI et participe d'une logique de promotion de la science ouverte. Cette collection de qualité est amenée à gagner en dynamisme à l'avenir.

Le personnel de la MSH Paris-Saclay est investi dans les échanges avec les laboratoires et les institutions qui gravitent autour d'elle, même s'il apparaît que ces échanges directs pourraient être plus nombreux — certains laboratoires, éloignés du campus, ne se déplacent pas au sein de la MSH, ce qui constitue un défi supplémentaire à relever pour la direction actuelle et son équipe. On note néanmoins que le directeur participe à diverses instances de l'Université Paris-Saclay (*Graduate Schools*, petits déjeuners scientifiques de l'ENS), à des Assemblées Générales de laboratoires, à des colloques : autant d'événements permettant à terme le renforcement des liens institutionnels et humains entre la MSH et les chercheurs qu'elle fédère. Selon leur domaine d'expertise, les ingénieurs de la MSH sont aussi amenés à participer à ces événements. Il est d'ailleurs important de veiller à l'implication des personnels, quel que soit leur statut, dans la vie institutionnelle et conviviale de la MSH, et de ce point de vue, la direction actuelle est très engagée dans la reconnaissance de ses agents.

La MSH compte aujourd'hui deux plateformes : une plateforme universitaire de données (PUD) et une plateforme Humanités numériques. La première, créée récemment (fin 2023), est en cours de développement et collabore étroitement avec la seconde. Cette dernière se concentre sur la structuration, l'analyse, la valorisation, le stockage des données, et soutient le développement des Humanités numériques. Elle promeut les services proposés par la TGIR Huma-Num et les principes FAIR, fondamentaux pour la science ouverte.

Les deux plateformes remplissent pleinement leur rôle de guichet et de soutien à la recherche. Leurs activités sont appelées à se développer et à évoluer, d'une part en raison de l'évolution continue des métiers, qui nécessite l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles méthodes, et d'autre part en réponse aux besoins que l'on peut imaginer croissants des laboratoires. Il est donc essentiel de veiller à ce que la quantité et la diversité des tâches n'impactent pas la qualité du travail des ingénieurs. La stabilisation des effectifs, le maintien de la spécialisation de chaque agent, et la valorisation de leurs compétences seront un enjeu crucial du prochain mandat. La formation proposée au personnel durant le mandat évalué reste relativement modeste. Aujourd'hui, on observe une politique de formation plus volontariste qui est à souligner et à encourager.

EFFICIENCE DE LA STRATÉGIE DE LA MSH DANS LE CADRE D'UNE MUTUALISATION DES MOYENS DES PARTENAIRES

Comme l'a déjà rappelé le présent rapport, la MSH Paris-Saclay est dans une situation particulière du fait d'un nombre de tutelles très important. Toutes ces tutelles ne contribuent pas au financement de la MSH à la même hauteur, loin s'en faut. Sur les cinq tutelles principales précédemment citées, trois s'investissent sur la durée (l'UVSQ a quant à elle contribué sur une période allant de janvier 2020 à février 2022 en accordant une décharge à la co-directrice de l'époque). La MSH Paris-Saclay agglomère des dotations récurrentes du CNRS, de l'ENS Paris-Saclay et enfin, de l'Université Paris-Saclay (précédée par l'Université Paris Sud). Il faut toutefois noter qu'à compter de 2024, une dotation de l'Université d'Évry doit servir à recruter un CDD pour le pôle éditorial de la MSH. La MSH Paris-Saclay bénéficie de surcroît d'un financement annuel issu de l'index Paris-Saclay, de 380 k€. De fait, la principale source de financement des activités de la MSH Paris-Saclay est l'index Paris-Saclay.

La MSH Paris-Saclay dispose donc de moyens très importants, assez inédits dans le paysage actuel des MSH du territoire, et les mutualise de manière extrêmement efficace pour servir au mieux la communauté SHS pléthorique qu'elle irrigue. On l'a déjà dit, les historiens et les sociologues semblent constituer des publics particulièrement réceptifs aux actions de la MSH, alors que d'autres (les archéologues, par exemple, à lire de près le document d'autoévaluation) ne paraissent pas naturellement tournés vers leur MSH. Ce déséquilibre doit être étudié de près, d'autant que certains laboratoires ne participent à aucun des projets lancés par la MSH.

Ceci étant posé, la MSH Paris-Saclay se distingue, dans le paysage des MSH, par une fréquence élevée d'appels à projets (il en existe sept types différents), et un volume financier très important en appui aux projets sélectionnés, puisque le montant du financement annuel moyen de projets sur la période examinée est d'environ 260 k€. Ainsi, au début de la période de référence, la MSH Paris-Saclay émettait déjà cinq types d'appels à projets, déjà rappelés dans les précédentes rubriques. Entre 2021 et 2022, deux nouveaux types d'appels sont venus renforcer cette batterie d'appels à projets déjà impressionnante : appui à l'édition ou à la traduction scientifique (jusqu'à 3 k€ par projet éditorial), et appui à des invitations de chercheurs (jusqu'à 3 k€ par invitation) — un appel dont il conviendrait d'interroger la pertinence.

Par ailleurs, la MSH Paris-Saclay a su également profiter de subventions non récurrentes pour diversifier son activité, notamment à travers l'extension de ses plateformes (PUD et Humanités numériques) et renforcer certains pôles existants. Ainsi, en 2020, une subvention issue du plan Vidal a permis le redémarrage de son service éditorial, aujourd'hui l'un des points forts de la MSH. En 2023, une subvention de l'IR* Huma-Num a été perçue pour recruter un ingénieur d'étude assurant la mise en place d'une plateforme Humanités numériques (recrutement effectué pour une prise de poste début janvier 2024). Il convient enfin de noter que la MSH Paris-Saclay bénéficie de l'appui de la Région Île-de-France, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble des MSH du territoire, et qu'elle a su habilement tirer parti de ce soutien, puisque la Région finance le projet COVADO-SHS dans le cadre de l'appel SÉSAME Région IdF 2022. La MSH Paris-Saclay est également associée au DIM PAMIR, financé par la Région Île-de-France, pour différents projets, dont le séminaire « Travailler dans l'interdisciplinarité » qui a eu lieu entre février et mai 2024.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE

Le déploiement des plateformes technologiques au sein d'un pôle Plateforme, en parallèle avec un accent fort mis sur l'édition numérique et l'accompagnement de plusieurs revues, a été au cœur de la stratégie scientifique de la MSH Paris-Saclay entre janvier 2018 et décembre 2023. Cette stratégie s'est avérée payante puisqu'elle a permis un important développement des humanités numériques (avec le recrutement d'une personne fin 2023 sur un financement de l'IR* Huma-Num), ainsi que l'émergence d'une plateforme universitaire de données, inaugurée fin 2023.

De surcroît, la direction a facilité l'émergence de nouveaux projets par le biais des appels « excellence », introduits au début de la période de référence : ces appels, très bien dotés, sont aujourd'hui des leviers d'animation scientifique efficaces et bien identifiés. Cette impulsion d'une recherche de pointe ne s'est pas faite au détriment des liens entre recherche et société, qui ont été noués par le biais d'événements du type « Fête de la science » ou de projets de recherche participative, mais qui pourraient néanmoins s'affirmer encore davantage.

Le moteur de la stratégie scientifique de la MSH Paris-Saclay, conformément aux objectifs du RnMSH, est sans aucun doute l'interdisciplinarité (aux côtés de celle d'inter-institutionnalité), qui a favorisé de multiples collaborations entre les unités. L'interdisciplinarité a d'ailleurs été le thème de l'événement organisé en l'honneur du cinquième anniversaire de Paris-Saclay. Ce mot n'est pas, ici, un simple artifice : la MSH Paris-Saclay vise explicitement à promouvoir l'interdisciplinarité intra- et intersectorielle au sein des SHS et au-delà de l'écosystème saclaysien. Cette interdisciplinarité s'est déclinée autour de trois axes thématiques.

Notons enfin que la stratégie scientifique de la MSH Paris-Saclay a consisté à tisser un réseau de partenaires variés, notamment dans le domaine des sciences dites fondamentales. Les appels « excellence » de la MSH Paris-Saclay, déjà cités plus haut, sont ouverts en partenariat avec des entités liées à des domaines scientifiques extérieurs aux SHS : DATAIA (science des données) ; l'Institut de l'énergie soutenable (physique et sciences de l'ingénieur) ; et l'Institut Pascal (qui accueille de nombreuses initiatives des domaines des mathématiques et des sciences de la matière).

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE LA MSH

Il convient d'affirmer d'emblée que la trajectoire de la MSH Paris-Saclay est très bonne. Les trois axes scientifiques toujours en vigueur aujourd'hui (et qui auront vocation à évoluer), introduits en 2018, ont été progressivement nourris par les projets financés. L'affinement des critères de sélection des projets reste un point névralgique, auquel il conviendra d'accorder une attention toute particulière, puisqu'il est à la fois souhaitable de soutenir des projets exigeants et scientifiquement novateurs d'une part, et d'élargir le périmètre des laboratoires impliqués de l'autre. Une refonte de la communication vers les laboratoires sera sans doute nécessaire, mais pas suffisante, pour réaliser ce double objectif. On peut de surcroît espérer qu'avec la mise en place du comité scientifique par l'actuel directeur, la MSH examine divers moyens d'interagir avec ses laboratoires et d'adopter une structuration moins tubulaire que celle du précédent mandat.

Par ailleurs, les plateformes se sont effectivement déployées au sein de la MSH Paris-Saclay, conformément aux priorités fixées par le rapport d'autoévaluation de 2018. La PUD et les Humanités numériques, notamment, devraient contribuer, dans les années à venir, à une structuration renforcée du paysage des SHS local.

L'internationalisation de la MSH Paris-Saclay s'est elle aussi effectuée progressivement, avec plusieurs dispositifs de soutien mis en place qu'il conviendra de perpétuer (appui à la traduction, à l'organisation d'événements internationaux, etc.).

Si des efforts restent à faire pour que la MSH joue pleinement son rôle dans l'écosystème local de la quarantaine de laboratoires en SHS qu'elle fédère de manière nécessairement un peu inégale, l'implication remarquable de la MSH Paris-Saclay dans l'AMI SHS 2024 constitue un tournant extrêmement positif qui devrait établir de nouvelles habitudes de travail des laboratoires émergeant à la MSH et de ses tutelles dans le cadre des grandes stratégies de recherche nationales.

Parmi les réorientations envisagées, on note un passage de six pôles à cinq (pôle administration et gestion, pôle projets et recherche, pôle plateforme, pôle éditorial, et pôle communication et médiation) à partir de l'été 2024. Ce fonctionnement plus resserré est pragmatique et pertinent. Le pôle éditorial a été l'objet d'une attention soutenue au cours du dernier mandat. L'arrivée d'un personnel financé par l'Université d'Évry (et l'accompagnement d'une cinquième revue en sus des 4 déjà accompagnées) renforcera ce pôle déjà très structurant.

Soulignons enfin que la projection scientifique de la MSH Paris-Saclay ira de pair avec un développement encore plus prononcé de ses plateformes (qui pourrait passer par des rencontres accrues avec les divers laboratoires des différents sites), et par voie de conséquence, de ses liens déjà bien établis avec Huma-Num et PROGEDO, qui répondent véritablement aux besoins des laboratoires fédérés. Ce développement est visible au sein des actions entreprises par la direction actuelle, et présage d'une dynamique et d'une reconnaissance fortes dans les années à venir.

RECOMMANDATIONS À LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Soulignons en premier lieu l'écosystème complexe et atypique dans lequel évolue la MSH Paris-Saclay, déjà très bien installée institutionnellement, et qui doit faire le lien entre de nombreuses tutelles primaires et secondaires. Il conviendra de veiller, à l'avenir, à une plus grande fluidité financière entre ces tutelles et la MSH de manière à aplanir des problèmes techniques susceptibles d'entraver la régularité des dotations accordées et de réduire le dynamisme de la MSH, ce qui serait dommageable au vu de son dynamisme actuel et de ses capacités de structuration importantes dans le champ des SHS locales.

Les trois axes thématiques retenus ont bien rempli leur rôle de structuration. Si la structuration en axes perdure, il pourrait être souhaitable d'envisager l'évolution de ces thématiques afin de favoriser l'émergence et l'intégration de projets qui correspondent aux souhaits des laboratoires, dans une dynamique ascendante.

En effet, cette MSH dynamique, qui revendique pleinement sa mission d'appui à la recherche et qui en fait sa priorité, a en effet vocation à jouer un rôle de plus en plus central d'accompagnement des laboratoires qu'elle fédère. Il conviendrait par conséquent de viser une participation plus équilibrée des laboratoires qui lui sont associés. Il serait intéressant, à ce titre, d'explorer d'autres pistes que celle des multiples AAP émis par la MSH pour favoriser la collaboration entre la MSH et tous les laboratoires directement issus de son périmètre.

Sur le long terme, une action importante, déjà dument prévue par la nouvelle direction, est à encourager vivement, car elle devrait précisément réduire les inégalités d'investissement des laboratoires. La MSH va en effet passer progressivement d'une action centripète (elle s'efforçait jusque-là de faire venir à elle ses laboratoires fédérés) à une action centrifuge (elle compte désormais aller rendre visite aux chercheurs et enseignants-chercheurs qu'elle cherche à réunir), pour atteindre un meilleur équilibre entre le point nodal du site Saclay et les laboratoires inscrits dans d'autres sites.

La MSH Paris-Saclay pourrait en outre s'emparer avec force des possibilités offertes par le dialogue entre sciences et société, et développer à son avantage des recherches participatives. Elle s'inscrirait ainsi pleinement dans son territoire : à ce titre, le projet de l'actuelle direction concernant les territoires et leurs universités sera un projet phare des années à venir.

Un autre élément déterminant dans la trajectoire de la MSH Paris-Saclay devrait être le rôle central de son conseil scientifique, qui devrait désormais jouer un rôle moteur dans l'arbitrage des réponses données aux appels à projets de la MSH. Par ailleurs, le comité scientifique, au sein duquel il conviendrait de privilégier des extérieurs en toute indépendance des différentes tutelles, pourrait examiner avec la direction les différentes manières possibles de renforcer l'adhésion des laboratoires fédérés, au-delà des appels à projets privilégiés jusqu'à ce jour.

Le personnel, qui a beaucoup changé depuis les débuts de la MSH, est désormais soudé et forme une équipe solide, très compétente et motivée autour d'une direction forte et dynamique. Dans ce contexte, il est primordial de pérenniser les postes d'une part, et de continuer à proposer des formations qui permettent au personnel d'évoluer et de se projeter dans ses missions. Les sept personnels qui forment le noyau dur de la MSH Paris-Saclay devraient donc être fidélisés afin d'éviter la période d'instabilité qui a caractérisé le mandat évalué. La pérennisation des postes permettra de développer davantage l'offre de formation à la recherche, susceptible d'attirer et de fidéliser de nouveaux laboratoires.

Le pôle éditorial, enfin, est important dans cette stratégie de fidélisation. Aussi serait-il pertinent de redéfinir la stratégie globale de ce pôle dans l'écosystème local : la pluridisciplinarité des publications est un atout nécessaire, mais qui pourrait être augmenté par d'autres traits plus singularisants. Une meilleure visibilité donnée à la collection Actes, qui possède un vrai potentiel de développement avec des numéros sur des thématiques fortes, serait un atout pour la MSH Paris-Saclay : cette visibilité pourrait par exemple être accrue par une définition précise des enjeux et des lignes de force de cette collection dans le paysage actuel de l'édition scientifique.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 19 novembre 2024 à 9 h 30

Fin : 19 novembre 2024 à 18 h

Entretiens réalisés : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

MSH PARIS-SACLAY

ENS Paris-Saclay, 4 avenue des Sciences 91190 Gif-sur-Yvette — Bureau 2B06 (Bâtiment sud-ouest, 2e étage, pièce 06)

Mardi 19 novembre 2024

8 h 50 - 9 h : Accueil MSH

9 h - 9 h 30 : Réunion à huis clos du comité d'experts, salle 3G07, 3e étage, bât. ouest, repère G07

9 h 30 - 10 h 30 : Huis clos avec la direction (le directeur et le secrétaire général) : situation de l'unité, stratégie scientifique, relations avec les tutelles, etc., salle 3G07

10 h 30 - 10 h 45 : *Pause-café*

10 h 45 - 11 h 30 : Huis Clos avec les tutelles principales : Université Paris-Saclay, ENS Paris-Saclay, CNRS (en visioconférence), Université d'Évry (UEVE), Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), salle 3G07

11 h 30 - 12 h 30 : Séance plénière incluant tutelles principales et secondaires : présentation formelle du bilan et du projet (10 mn maximum) par le directeur et discussion avec les membres de la plénière, Amphithéâtre 1B36, 1er étage, bâtiment sud, repère B36

12 h 30 - 14 h : *Pause déjeuner et visite des locaux*

14 h - 14 h 30 : Huis clos avec les personnels de la (sans le directeur), salle 3G07

14 h 30 - 15 h : Huis clos avec la direction (le directeur et le secrétaire général), salle 3G07

15 h - 16 h : Huis clos final du comité d'experts, salle 3G07

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Mme Françoise Lestage, conseillère scientifique du Hcéres, chargée de l'évaluation de la MSH Paris-Saclay, empêchée pour des raisons de santé, est remplacée pour la visite par M. Francis Prost, conseiller scientifique coordonnateur du domaine Sciences Humaines et Sociales au Hcéres.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

L'établissement responsable du dépôt, également responsable de la coordination de la réponse pour l'ensemble des tutelles de la maison des sciences de l'homme, n'a pas déposé d'observations de portée générale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

